XXXVI MEMOIRE.

tribué par ses glorieux services à soutenir & perpétuer la splendeur du Royaume. De cette précieuse portion du peuple François, plusieurs, après avoir consommé leurs biens à la défense & à l'aggrandissement de la Nation, se trouvoient réduits à laisser leurs enfans sans éducation. Ils avoient la douleur de prévoir l'avilissement de leurs noms, dans une postérité hors d'état d'en soutenir le lustre.

L'établissement de l'Ecole Royale Militaire reconnoît les enfans de ces Nobles guerriers; cette Ecole les rassemble, elle prend soin de leur éducation, elle les instruit des sciences militaires, elle les place dans les armées, & ne les perd plus de vûe. Quelle gloire pour ce regne! Que de Héros pour le soutien & l'honneur du Royaume!

La distinction que le premier de ces établissemens attache à l'état militaire, le goût pour les sciences qui en dépendent, que le second rend nécessaire à tous ceux qui embrassent le parti des armes, ne peuvent manquer de remplir les armées d'Officiers en état d'en soutenir & d'en augmenter la gloire.

Les fruits précieux qui doivent nécessairement éclore de ces établissemens si beaux & si dignes de notre Regne, ne sçauroient être conservés avec trop d'attention; ils peuvent